

## Saint-Constant lance un concours afin de dévoiler son emblème floral !



**Saint-Constant, le 22 mars 2017** – Pour souligner l’adoption du logo de l’emblème floral de la Ville de Saint-Constant, les citoyens sont invités à trouver le logo de la clématite sur l’une des pages du nouveau site web [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca). La Ville fera tirer deux certificats-cadeaux de 100 \$ chacun, échangeable dans l’un des commerces d’accessoires électroniques de Saint-Constant.

Cet emblème floral a été voté en juin 2016, dans le cadre d’un concours lancé aux citoyens. La Ville a d’ailleurs l’intention d’intégrer la clématite à ses futurs aménagements floraux. L’utilisation du logo se fera lors du concours des jardins fleuris ainsi que pour certaines reconnaissances.

« Nous avons décidé de profiter du lancement de notre nouveau site web pour familiariser nos citoyens avec celui-ci. Quoi de mieux que de le parcourir en cherchant notre emblème floral et découvrir les particularités de cette fleur », déclare le maire, Jean-Claude Boyer.

Le concours débute aujourd’hui pour se terminer le 4 avril prochain. Le tirage des deux gagnants se fera lors de notre prochain *Rendez-vous citoyen* sous le thème de *La Ville intelligente et numérique*, à Exporail.

### Comment participer ?

Pour participer, parcourez notre site Web, trouvez l’une des trois clématites, cliquez et envoyez-nous vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) pour courir la chance de gagner. Une inscription courriel donne droit à une participation au tirage au sort, maximum de trois participations par personne, par semaine. Consultez la section *Concours* au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) pour connaître où elles se cachent.

- 30 -

**Source :** Service des communications  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460  
[communication@ville.saint-constant.qc.ca](mailto:communication@ville.saint-constant.qc.ca)